



A Limoges, le 22 avril 2025

A l'attention de la commission d'enquête

M Benoist DELAGE, Président

M Pierre EDOUARD

Mme Ambre LAPLAUD

Objet : Enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale et la demande de permis d'aménager déposés par la DREAL Nouvelle-Aquitaine et relatives au projet d'aménagement de la RN157 (mise à 2x2 voies) à Nieul et Couzeix

Avis défavorable au projet

Monsieur le Président, Madame et Monsieur les Commissaires-enquêteurs

Les objectifs de cette enquête publique sont d'évaluer les impacts environnementaux du projet de mise à 2x2 voies de la RN147 sur un tronçon de 6,5 km sur les communes de Nieul et de Couzeix et d'étudier la demande de permis d'aménager. Les objectifs de l'opération sont décrits en page 6 de la note de présentation non technique (Pièce A). Voici les analyses de l'association Terre de Liens Limousin, dont vous retrouverez une présentation à la fin de cet avis.

Intitulé de l'enquête

Très factuellement, il est difficile de parler d'une mise à 2x2 voies de la RN147, dans la mesure où le projet décrit consiste à créer un nouveau tronçon routier de 6,5km en parallèle de la RN147. Le tracé retenu ne reprend pas la route existante qui, si le projet voyait le jour, serait rétrocédée au Conseil Départemental de la Haute-Vienne qui aurait donc en charge sa gestion et l'entretien.

⇒ **Nous considérons qu'il s'agit d'une nouvelle route et que l'intitulé est trompeur.**

Coût du projet

Ce projet de nouvelle route de 6,5km est évalué par la DREAL à 132 Millions d'euros. Ce montant nous surprend pour plusieurs raisons :

- **Le projet était annoncé à 61 Millions d'euros en 2020 par Mme Fabienne Buccio, préfète de Nouvelle-Aquitaine.**

Voir le communiqué de presse de la Préfecture de Nouvelle-Aquitaine en date du 23 juin 2020 :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine/Documents-publications/Salle-de-presse/Communiques-et-dossiers-de-presse/La-mise-a-2x2-voies-de-la-RN147-au-nord-de-Limoges-est-declaree-d-utilite-publique>

- **Dans l'annexe 2 de la Déclaration d'Utilité Publique** intitulée « exposé des motifs et considérations justifiant l'utilité du projet », **le coût de l'opération indiqué est de 92,5 Millions d'euros TTC (voir paragraphe ci-dessous)**

Le coût de l'opération de mise à 2x2 voies de la RN 147 au nord de Limoges s'élève à 92,5 M€ TTC (valeur 2018), comprenant les dépenses d'études, d'acquisitions foncières et de travaux. 61 M€ sont inscrits dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2015-2020 de la région Nouvelle-Aquitaine, cofinancée par l'État à hauteur de 42 M€ et les acteurs locaux à hauteur de 19 M€. Afin de compléter le financement de l'opération, 31,5 M€ devront être mis en place dans le cadre des contractualisations suivantes. Par ailleurs, par courrier du 11 février 2020, la région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Haute-Vienne et la métropole de Limoges ont donné leur accord pour l'apport d'un financement complémentaire de 15,5 M€ (réparti de manière égale entre les trois collectivités).

- En janvier 2023, **l'Etat annonce une hausse de la facture de 6%** et sollicite les collectivités locales (région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Haute-Vienne et Limoges Métropole) pour qu'elles augmentent leurs contributions. **Le Président du département de la Haute-Vienne parlait alors de « chantage », indiquant alors à France Bleu Limousin « qu'il n'a pas les moyens de rallonger la participation du département vu le contexte budgétaire. »**
Lire ici : <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/chantier-rn147-les-collectivites-locales-doivent-remettre-la-main-a-la-poche-4862499>
- **En mars 2023, le département de la Haute-Vienne vote pourtant à l'unanimité** une rallonge de 5 millions d'euros, portant sa contribution à 10 Millions d'euros pour cette nouvelle route de 6,5km.
Lire ici : <https://www.francebleu.fr/infos/transports/les-elus-du-departement-de-la-haute-vienne-en-ont-ras-le-polt-4333749>
- **Dans sa fiche en date de décembre 2023, la DREAL précise le montage financier :**
Le budget de l'opération est de 132 M€ (dont 125 M€ au titre du CPER 2023-2027).
État 91 M€
Région Nouvelle-Aquitaine 20 M€
Département de la Haute- Vienne 10,5 M€
Communauté Urbaine Limoges Métropole 10,5 M€

Analyse du coût du projet :

- Le coût s'est littéralement envolé entre 2020 et 2023 (+216%)
- Nous ne disposons pas de mise à jour du coût à la valeur de 2025, ce qui est inquiétant.
- Les participations de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Haute-Vienne et de Limoges Métropole ont été multipliées par deux sur la même période.
- Comme le précise le Département de la Haute-Vienne dès 2023, cette collectivité n'est pas obligée de participer. Elle tente de combler un manque de l'Etat tout en indiquant dès 2023 que le Département n'a pas les moyens de rallonger sa participation.
La conjoncture actuelle pèse sur cette collectivité. En 2025, le Département est obligé d'emprunter 30 millions d'euros et doit par ailleurs puiser dans ses réserves pour boucler son budget 2025 : https://www.lepopulaire.fr/limoges-87000/actualites/le-departement-de-la-haute-vienne-doit-emprunter-30-millions-d-euros-pour-boucler-son-budget_14668846/
De plus, le projet tel qu'il est présenté implique que la gestion du tronçon de RN147 serait géré par le Département alors qu'il manque de moyens financiers.
- De son côté, Limoges Métropole annonçait en janvier la perte subie de 6 millions d'euros à cause du projet de loi de finances du gouvernement :

<https://www.limoges-metropole.fr/informations-transversales/actualites/les-orientations-budgetaires-2025-de-limoges-metropole-7816>

Cette perte est évaluée en février à 2,5 millions d'euros. Là encore, la collectivité n'est pas tenue de participer au financement de la 2x2 voies Nieul/Couzeix.

Conclusion sur le coût du projet :

Ce projet fait peser une lourde charge sur les collectivités locales à l'heure où elles sont déjà dans le rouge. Cet investissement ne fait pas partie du champ d'intervention du Département et de Limoges Métropole, puisque l'opération est inscrite au Contrat de Plan Etat Région, ce qui signifie comme son nom l'indique que l'investissement doit être supporté par l'Etat et la Région.

In fine, c'est le contribuable haut-viennois et limougeaud qui devrait payer la facture, dont la note finale n'est pas connue faute d'évaluation à jour.

Nous nous inquiétons de l'envolée du coût de ce projet qui ne fait pas l'objet d'informations claires dans le dossier présenté. Pour nous, le coût présenté est rédhibitoire (20000 € le mètre de route)

Coût réel : un projet saucissonné

Nous approuvons pleinement les observations de la contribution « 2025-04-08 19:12:13 » :

Le projet de création d'une portion de RN 147 à quatre voies est scindé :

Le but de ce projet est à terme de créer une route à 4 voies Limoges-Poitiers alors que la route actuelle est bien loin d'être saturée. Expérience faite récemment, un jour ouvré.

Le projet est donc scindé car il s'agit en réalité d'une première tranche d'un projet beaucoup plus important visant à créer cette route de 120 km par tronçons courts, étalés dans le temps. Un tronçon à 2x2 voies a déjà été réalisé à proximité de Nantiat.

Or, la loi interdit de scinder un projet (L122-1 du code de l'environnement).

Il en résulte que le coût total réel du projet global est inconnu ou n'est pas révélé.

Une preuve du découpage du projet se trouve notamment dans le dossier d'autorisation environnementale, pièce G0 BIS (p.5) où il est justifié de ce projet à proximité de Limoges par des accidents "au nord de Bellac", zone qui n'est officiellement pas concernée par l'enquête actuelle.

De plus, l'échangeur de Couzeix ramènera le trafic nord-sud de la 2x2 voies sur la RN520 à 2x1 voies, et il est bien évident que très vite, il sera poursuivi par la mise à 2x2 voies de la RN 520. L'avis de l'Autorité environnementale en fait d'ailleurs mention (p.3).

Dans le mémoire en réponse de la DREAL, (p.1), il est admis que le projet soumis à l'enquête, de création d'un tronçon d'une nouvelle RN 147, est lié au projet de doublement de la RN 520 qui ne fait pas l'objet d'une l'enquête. Ces deux projets font partie du même projet, illégalement saucissonné.

Dès lors, le projet d'élargissement de la RN 520 aurait dû être intégré dans la présente enquête. Au lieu de cela, on en reparlera plus tard et on dira que le doublement de la RN 520 non loin de là, entre Grossereix et Couzeix, est indispensable puisqu'on aura fait la 147 à 2x2 voies.

Le coût du projet n'est pas maîtrisé :

Le projet étant scindé, son coût n'est pas maîtrisé, ce qui est illégal.

Le coût réel du projet n'est donc pas celui qui est indiqué au dossier.

Impact sur les terres agricoles, les agricultrices et agriculteurs

Nous considérons que cette nouvelle route constituera une balafre qui va couper la commune de Nieul en deux, avec d'importantes nuisances pour les riverains et les agriculteurs concernés

D'après le dossier 60 hectares de terres agricoles risquent de passer sous le bitume, sans compter les espaces supplémentaires qui ne pourront plus être exploités. Le document de présentation ne fait pas de décompte précis de ces espaces.

Rappelons ici les chiffres du dernier recensement agricole :

- Entre 2010 et 2020 en Limousin, près d'une ferme a disparu chaque jour, soit 3500 fermes en moins à l'échelle des 3 départements (Corrèze, Creuse et Haute-Vienne). Sur le seul département de la Haute-Vienne, 1200 fermes ont disparu (1 ferme tous les 3 jours).

- La surface moyenne des fermes a quasiment était multipliée par 2 en moins de 20 ans, tandis que le nombre d'actifs n'a cessé de chuter. Moins de fermes, moins d'actifs agricoles, une perte de dynamisme évidente dans nos campagnes : c'est ce qu'on appelle la désertification.

- En Limousin, 1 agriculteur sur 2 a plus de 55 ans. Ces agriculteurs sont susceptibles de partir à la retraite d'ici 5 à 10 ans. Or actuellement, la relève est loin d'être assez nombreuse, à tel point qu'1 agriculteur sur 2 n'est pas remplacé en Limousin. C'est un plan de licenciement massif, à bas bruit, qui se déroule sous nos yeux. Sans paysans, on fait comment ?

=> Voir l'article de France 3 Limousin sur le sujet : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/haute-vienne/le-limousin-n-echappe-pas-au-recul-sans-precedent-du-nombre-des-exploitations-agricoles-2377723.html>

L'hémorragie est en cours et ce projet de nouvelle route 2x2 voies va accélérer ce phénomène tandis qu'il n'apporte aucune solution pour les agricultrices et agriculteurs.

Nous rejoignons pleinement l'avis de la Confédération Paysanne de la Haute-Vienne :
« 8 exploitations agricoles (représentant environ 300 hectares de foncier) sont directement impactées par le tracé, un bel exploit pour 6 km de route ! Il est intéressant de noter que la plupart des exploitations impactées se retrouvent littéralement coupées en deux, avec dans certains cas une partie des terres se retrouvant sinistrée, les agriculteurs en question se trouvant dans l'impossibilité de traverser la 4 voies dans l'hypothèse où elle serait construite, et donc d'exploiter une partie de leur ferme. »

Ces agriculteurs et agricultrices risquent donc de perdre tout ou partie de leurs terres. Ils perdront aussi et surtout une partie d'eux-mêmes sous le béton, le fruit d'années de travail (parfois sur plusieurs générations) pour créer des activités agricoles respectables, des fermes fonctionnelles. Alors, on peut bien évidemment évoquer les compensations. Certains y trouveront un intérêt financier. Pour d'autres, l'argent aura un goût très amer. D'autres retrouveront des terres à plusieurs kilomètres de leur ferme actuelle. Leur tâche n'en sera que plus ardue. Chaque situation sera un cas particulier, c'est une évidence. Pensons à éviter les drames humains. Vous savez, ce E de « Éviter, Réduire, Compenser ». Remplaçons le R de « Réduire » par le R de « Respecter » et le C de « Compenser » par le C de « Comprendre ».

Oui, évitons que les agriculteurs et agricultrices ne soient la variable d'ajustement. Oui, n'accentuons pas la disparition de nos fermes. Préservons ce patrimoine pour les générations futures, ayons une vision de long terme en garantissant la transmissibilité de ces fermes.

Car une question se pose : qui pour s'installer aux abords immédiats d'une route 2x2 voies ? Ces terres ne risquent-elles pas de partir une nouvelle fois à l'agrandissement ? Quelles garanties pour la résilience alimentaire de nos territoires ?

Renaturer les sols, mission impossible

Une fois artificialisé, un sol peut difficilement retourner à sa qualité naturelle car il faut déconstruire, dépolluer, désimperméabiliser, décompacter, réintroduire de la végétation et le reconnecter aux écosystèmes naturels environnants. Le processus n'est pas impossible, mais il est très long, et les coûts sont estimés entre 90 et 300 € par mètre carré de terre, soit pour les 570 km² artificialisés par an en France, un coût entre 50 et 170 milliards d'euros. L'idée de compenser l'artificialisation est donc techniquement et financièrement presque impossible. Compte tenu des conséquences quasi irréversibles de l'artificialisation, l'urgence est donc bien de limiter drastiquement toute destruction de ces espaces naturels, agricoles et forestiers.

Source : « L'État des lieux des terres agricoles en France » (page 16) publié par Terre de Liens : <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/etat-des-terres-agricoles-en-france>

=> vous trouverez des constats, des données chiffrées et plusieurs propositions d'actions
=> nous vous proposons d'ajouter ce rapport à la bibliographie du dossier de concertation

Impacts sur la nature

Plus de 22 hectares d'espaces naturels seraient sacrifiés, dont 15 hectares de bois rasés, ce qui va par définition nuire à plusieurs espèces animales protégées. En ce sens le CNPN n'a eu de cesse d'alerter le pétitionnaire sur les impacts incommensurables de la construction de cette nouvelle route sur la biodiversité remarquable de la zone concernée par le projet. **Ces impacts néfastes peuvent être évités.**

La zone est par ailleurs très dense en cours d'eau et sources. Le dossier souligne les impacts du projet sur les zones humides, des milieux naturels à protéger impérativement d'autant que **l'on se trouve sur un bassin, celui de la Glane, en forte tension hydrique.**

Nous partageons pleinement les constats établis dans les contributions de France Nature Limousin et Saint-Junien Environnement, ainsi que par de nombreux participants à l'enquête publique. Préservons la Terre !

Rappelons qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes le 22 avril : c'est la journée internationale de la Terre nourricière, placée sous l'égide des Nations-Unies. 55 ans après la création du "Earth Day", la prise de conscience s'amplifie, mais la nature nous envoie des signaux forts. L'impact des activités humaines est à l'origine du réchauffement climatique, d'événements météorologiques dévastateurs et d'une perte de biodiversité telle que l'on parle de 6^{ème} extinction de masse.

Le projet de 2X2 voies sur les communes de Nieul et Couzeix est à contre-courant total des engagements pris par les Nations-Unies, l'Etat français, La région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne et Limoges Métropole (Plan Climat Air Energie Territoire et Projet Alimentaire Territorial notamment).

D'autres solutions à étudier pour la sécurité et la préservation des espaces agricoles et naturels

La mobilité entre Poitiers et Limoges nécessite d'avoir une vue globale de la question en intégrant dans la réflexion les autres moyens de mobilité : train, tram-train, transports en commun des deux agglomérations, covoiturage, mobilités douces.

C'est en coordonnant tous ces moyens de transport que nous pouvons collectivement imaginer des solutions pérennes, adaptées à nos territoires (urbains, péri-urbains ET ruraux), pour les personnes comme pour les marchandises, et respectueuses des engagements pris par l'État et la région Nouvelle-Aquitaine pour limiter nos émissions de gaz à effet de serre, l'artificialisation des sols et la perte de biodiversité.

C'est en ce sens que nous soutenons la réflexion proposée par l'association ACIDDE et présentée dans le document mis en ligne ici à l'occasion du débat sur le projet d'A147 :

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/projet_alternatif_multimodal_global_realiste_acidde.pdf

Cette proposition a notamment pour vertus de préserver les terres agricoles, leur potentiel nourricier, ménager la biodiversité associée à ces espaces et la ressource en eau. Bref, elle tente de prendre en compte le vivant dans son ensemble. Ce n'est pas le cas du projet routier présenté dans la présente enquête..

Nous souscrivons pleinement à la réflexion présentée dans la vidéo que vous pourrez visualiser à ce lien : https://youtu.be/q_moL4CGp6c?si=XfcLYY6LyZdHbpY8

Comme le montre très bien cette vidéo, il y a d'autres solutions pour sécuriser la RN147 et pour décarboner nos mobilités :

- 1- Développer le train entre Poitiers et Limoges (des travaux de régénération sont en cours, mais avec un peu de moyens il serait possible d'électrifier la ligne !)
 - 2- Créer une halte ferroviaire à Couzeix et mieux desservir la gare de Nieul pour les trajets du quotidien, tout comme développer les itinéraires vélo en complément
 - 3- Sécuriser les carrefours dangereux sur l'actuelle RN147, mais surtout créer des voies de dépassement pour éviter l'agacement des automobilistes au cul des camions.
 - 4- Encourager le fret ferroviaire pour limiter les camions sur l'axe Poitiers-Limoges
- Etc. etc. etc.

En conclusion, nous nous opposons fermement à la construction de cette nouvelle route 2x2 voies sur les communes de Nieul et Couzeix

A propos de Terre de Liens Limousin

Terre de Liens Limousin a pour mission la préservation des terres agricoles et le développement économique du Limousin par la création et le maintien de fermes en agriculture biologique. Notre objectif est de contribuer à l'installation de paysannes et paysans via la finance solidaire. A ce jour, nous avons pu installer plus de 20 paysannes et paysans sur 8 fermes en Limousin, acquises grâce à la contribution de citoyennes et citoyens au sein de la société foncière Terre de Liens. Nos fermes pratiquent la commercialisation en circuits courts et favorisent la création d'emplois en Limousin, elles contribuent à lutter contre la pollution des sols et à sauvegarder la biodiversité, tout en participant à l'autonomie alimentaire de la région.

Localement, environ 1000 membres nous soutiennent. Nous participons par ailleurs aux projets alimentaires territoriaux de Limoges Métropole et de Tulle Agglo pour le développement de l'autonomie alimentaire de nos territoires. Nous contribuons régulièrement à des enquêtes publiques et nous siégeons en CDPENAF en Haute-Vienne et en Corrèze, ce qui nous permet de développer un certain niveau d'expertise quant au phénomène d'artificialisation des sols, le tout avec l'appui des experts de notre réseau national.

Pour Terre de Liens Limousin

Vincent Laroche

Porte-parole et administrateur de Terre de Liens Limousin